



ORDRE DU JOUR

- 1- Création d'un emploi permanent d'Adjoint Administratif Territorial à temps non complet (25H31 par semaine).
- 2- Création d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial contractuel à temps complet.
- 3- Décision modificative n°3 au budget de la ville pour l'exercice 2018.
- 4- Décision modificative n°1 au Budget annexe de l'aérodrome de Tavarìa pour l'exercice 2018.
- 5- Tarifs du port de plaisance et de pêche 2019.
- 6- Cession d'une partie du bail emphytéotique de la SARL Propriano Marine à la SARL Propriano Service Plaisance n°2.
- 7- Modification du bail de M.et Mme DESCLAUX pour l'appartement de Tivolaggio.
- 8- Autorisations d'occupation temporaires à l'aérodrome de Tavarìa N°3.
- 9- Convention entre la Commune de Propriano et la Commune de Viggianello pour l'ALSH.
- 10- Création d'une commission communale spéciale pour le Centre d'hébergement du Parc des Sports et des locaux attenants.
- 11- Création d'une commission communale spéciale pour la dénomination de rues ou de squares ou de bâtiments communaux.
- 12- Cession de deux véhicules à l'Ets DIGIACOMI et Fils.
- 13- Adhésion au Protocole « tranquillité publique ».
- 14- Information rapport d'activités eau et assainissement commune de Propriano 2017.
- 15- Avis du Conseil Municipal sur la demande d'autorisation environnementale d'augmentation globale de capacité de l'installation de stockage de déchets non dangereux sur le territoire de la commune de Viggianello, lieu-dit « Teparèlla » et la demande d'institution de servitudes d'utilité publique sur les terrains situés autour de la zone d'exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux présentées par le syndicat mixte pour la valorisation des déchets de Corse (SYVADEC).
- 16- PLU (Recours gracieux de l'Etat et d'un particulier).